

Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif de la Ville de Terrebonne tenue le lundi 12 avril 2021 à 16 h 30, par visioconférence.

Présents : M. le maire Marc-André Plante, président
M. Simon Paquin, vice-président
Mme Nathalie Bellavance
M. Yan Maisonneuve
M. Serge Gagnon

Également présents : M. Alain Marcoux, directeur général
M. Stéphan Turcotte, directeur général adjoint, services de proximité
M. Stéphane Larivée, directeur général adjoint, développement durable
M. Alain De Choinière, chef de cabinet
Me Jean-François Milot, greffier

Observatrice : Mme Nathalie Ricard

CE-2021-381-DEC

Il est résolu :

QUE la séance extraordinaire du comité exécutif soit et est ouverte à 16 h 30.

CE-2021-382-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

CE-2021-383-REC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif recommande au conseil municipal de la Ville de Terrebonne d'adhérer à la déclaration d'engagement : *Unis pour le climat*.

QUE le comité exécutif recommande aux élu·es et élu·es de la Ville de Terrebonne de s'engager à faire de la lutte et de l'adaptation aux changements climatiques les moteurs permanents de leurs décisions.

QU'ils démontrent dans leur milieu de travail et dans leur vie personnelle une volonté d'exemplarité.

QU'ils assument leurs responsabilités en se basant sur la science, avec la conviction qu'en faisant face au défi climatique, et amélioreront la qualité de vie des concitoyennes et concitoyens.

QU'une copie de la résolution du conseil municipal soit transmise à l'Union des municipalités du Québec (UMQ).

CE-2021-384-REC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif recommande au conseil municipal de la Ville de Terrebonne de demander au gouvernement du Québec ainsi qu'à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), qu'à la suite de la fermeture du centre d'enfouissement de la municipalité de Saint-Nicéphore, les régions actuellement desservies par ce centre soient prises en charge par une décharge de la Rive-Sud.

CE-2021-385-DEC

Il est résolu :

QUE la séance soit et est levée à 16 h 35.

Président

Greffier